

Habitat Jeunes
Sète et Bassin de Thau

LIVRET
D'ACCUEIL





Au service des jeunes

HJSBT est adhérente de l'Union nationale Habitat Jeunes

(UNHAJ) dont la charte indique :

« Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative,

la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles

à notre vocation d'éducation populaire et

de promotion sociale, nous adoptons une approche

globale et individualisée de chaque jeune,

en utilisant à partir de l'habitat, les atouts de

la vie collective enrichie par un brassage délibéré

favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes

et usagers, encourageant les solidarités de proximité

issues de la multiplicité des expériences,

des situations, des perspectives qui sont celles

de nos publics. C'est en aidant les jeunes à se

construire personnellement que nous pouvons

promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître

leur droit de cité. »

Bonjour,
Bienvenue dans le logement
d'Habitat Jeunes Sète Bassin de
Thau qui vous a été alloué dans une
des résidences de l'association.
Vous allez y rencontrer d'autres
jeunes de 16 à 30 ans qui sont dans la
même situation que vous, des
salariés, des étudiants, des
apprentis ou des stagiaires qui
avaient besoin d'un hébergement
temporaire et autonome pour mener
à bien leur projet personnel ou
professionnel.
Ce livret d'accueil a pour objet de
vous informer sur le fonctionnement,
les services et les activités des
résidences ainsi que sur vos droits
et devoirs de résident. L'équipe de
l'association pourra vous donner des
informations complémentaires si
vous en avez besoin.
Nous vous souhaitons un bon séjour
parmi nous.

CÉLINE SÉNÉGAS
DIRECTRICE DE L'HJSBT

un peu d'histoire

L'association qui vous héberge est présente sur Sète et le Bassin de Thau depuis plus de 40 ans. Elle a repris en 1973 les locaux d'une communauté religieuse, Les Sœurs Notre-Dame Auxiliatrice, d'abord sous le nom d'Association d'Accueil des Jeunes Travailleurs (AAJT) en 1976 puis d'Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau (HJSBT) depuis 2013.



Quelques dates :

2002 : lancement Service Logement des Hauts Cantons

2014 : lancement de la Boutique Logement

2017 : ouverture de la résidence « le Sévigné »

2023 : ouverture de la résidence « le Phare »

2023 : lancement d'Escap'Jeunes

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

- > CAF de l'Hérault
- > CCAS de Sète
- > Conseil départemental de l'Hérault
- > DDETS
- > Sète Agglo pôle Méditerranée
- > Ville de Sète

L'équipe d'Accueil

- Le conseil d'Administration

Ce sont 14 membres bénévoles, responsables de l'association qui prennent les décisions politiques, stratégiques et budgétaires.

- La directrice

Céline Sénégas pilote les projets de l'association en lien avec le conseil d'administration et avec l'équipe salariée.

- Les Agents d'Accueil

Nacira et Béatrice s'occupent de l'accueil physique et téléphonique et réceptionnent le courrier. Béatrice gère la comptabilité et la facturation dont les redevances mensuelles.

- L'équipe socio-éducative

Ladan, Megan et Nathalie interviennent sur les résidences.

Aurélié, Tiphaine et Sara sur la Boutique Logement

Morgane, Karim et Sara sur le CEJ en rupture

Ladan sur le LEVIER

- Les veilleurs de nuit

Lionel et Magali sont présents le soir et sont joignables au 06 58 04 77 03 en cas de besoin. Ils veillent à la sécurité de tous les résidents à l'aide de la vidéo-surveillance.

- Les Agents d'entretien

Madisson et Sandrine veillent à la propreté des parties communes et des logements entre deux occupants. Notez que vous devez maintenir propres les lieux collectifs (cuisine, salle tv...).

- L'Agent de maintenance

Alain s'occupe des travaux dans les résidences et les logements diffus. Pour tout problème technique dans votre logement, vous pouvez le contacter en utilisant le cahier mis à disposition à l'accueil des résidences.

Les résidences

- L'Alliance

La résidence principale, en cours de réhabilitation, proposera 28 logements dont 20 studios.

- Le sévigné

Extension de la résidence principale, avec 7 chambres, 8 studios, une cuisine collective, une salle tv, une terrasse et un garage à vélos.

- Le Phare

Ouvert en janvier 2023, 22 studios avec balcons, une salle détente, un espace végétalisé, une salle de sport et une laverie

- Autres

L'association gère également 4 studios répartis dans la ville, ainsi qu'un F4 disposant de 3 chambres en colocation.

*Les résidences sont ouvertes 7/7j, 24/24h
aux résidents uniquement.*

*Pour les visiteurs, la porte est fermée
de 17h30 à 9h, le WE et les jours
fériés.*

*Vous pouvez héberger des personnes mais
il faudra le signaler et régler 3€ de frais
d'adhésion et 3€ la nuitée par personne.*

Règlement

Le paiement des redevances concernant le loyer est à effectuer avant le 5 du mois suivant, par chèque, espèces, virement ou prélèvement bancaire, auprès de la directrice, la comptable ou l'équipe socio-éducative.

Assurance

Une assurance responsabilité civile est obligatoire. La justice peut vous tenir personnellement responsable si vous causez des dommages à autrui.

Pour que vos biens personnels soient assurés, vous devez aussi souscrire à une assurance sur les biens mobiliers.

Sécurité

Les informations relatives aux règles de sécurité et le plan d'évacuation des lieux sont affichés dans les halls d'entrée. Un exercice d'évacuation est effectué chaque année.



Les services

- **Laverie** : ouverte pendant la présence de l'équipe sur la résidence. Vous devez apporter votre lessive personnelle et pour son utilisation et le paiement, vous devez vous renseigner auprès de l'équipe
- **Photocopieuse** : disponible à l'accueil uniquement en présence du personnel (service payant).
- **Courrier** : il est déposé à l'accueil tous les jours vers midi. vous pouvez le récupérer du lundi au vendredi en présence du personnel éducatif ou des agents d'accueil. Votre adresse est celle de la résidence (19bis, rue Pascal 34200 sète).
- **Vélos** : un service de location de vélos vous est proposé.
- **Garage à vélos** : vous pouvez faire la demande d'une clé auprès de l'équipe socio-éducative. Une attestation d'assurance vous sera demandée pour les véhicules à moteur.

*Différents produits à la vente
café et boissons,
kit drap neuf : 16 €, kit vaisselle neuve : 25€...
S'adresser à l'accueil*

Les Activités

- Les activités sont programmées et définies par le conseil des résidents et l'équipe socio-éducative de l'Association.

La participation de 4 € sert à financer ces activités et donne droit à des tarifs préférentiels.

- Nous organisons des soirées jeux de société, film, pétanque, karaoké et des soirées sur la prévention en lien avec des partenaires.

- Des sorties à l'extérieur peuvent être proposées, telles que balades à vélo, bowling, etc. Vous devez vous inscrire à l'avance et une petite participation financière peut être demandée. Nous sommes ouverts à toutes sortes de propositions pour les activités, n'hésitez pas à proposer vos idées.

Vous pouvez également bénéficier de tarif préférentiel pour des places de cinéma et de théâtre.

Pour plus d'informations, adressez-vous à l'équipe socio-éducative.



Droits et Devoirs

La résidence habitat jeunes s'engage à garantir l'exercice des droits et des libertés des résidents tels qu'ils sont notamment définis dans la charte de l'UNHAJ.

Les modalités d'exercice de ces droits sont conformes à la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Les représentants des résidents sont élus au sein du conseil des résidents.

Le conseil des Résidents est une instance de concertation qui participe à l'organisation de la vie collective et des activités.

Vous pouvez vous référer à ces personnes durant votre séjour à la résidence.

Si vous souhaitez donner votre avis ou faire des propositions sur le fonctionnement de la résidence, vous pouvez participer au conseil des résidents.

Il se réunit tous les deux mois en moyenne et est composé de l'ensemble des résidents, des représentants de l'équipe socio-éducative et de la direction (si besoin). Tous les jeunes sont invités à participer à ces réunions. Pour plus de renseignements sur le déroulement du conseil, vous pouvez contacter l'équipe socio-éducative et en obtenir le règlement.

Autres Actions de L'Association

La boutique logement

Aide et accompagnement à la recherche, l'installation ou le maintien dans un logement, pour les 18-30 ans.

Permanences : lundi, mercredi et jeudi de 16 heures à 18 heures.

Demande de rendez-vous (par téléphone à l'accueil d'HJSBT aux heures d'ouverture).

ESCAP'JEUNES

Plateforme comprenant 2 volets

Cej Jeunes en rupture

Jeunes de 16 à 25 ans faisant face à des difficultés sociales (hébergement ou revenus)

Dispositif LEVIER

Jeunes âgés entre 18 et 25 ans, issus du Bassin de Thau,

en situation de précarité, en rupture sociale et/ou familiale.

Son but est d'accueillir, d'héberger (3 mois maximum) et d'aider ces jeunes dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelles.





CONTACT

19 bis, rue Pascal 34200 Sète
Tél. : 04 67 74 35 05 / 06 58 04 77 03

COURRIEL

residence@habitatjeunes7.fr
accueil@habitatjeunes7.fr

SITE

habitatjeunessesete.fr

